

**COMMUNE DE CHATELLERAULT**

**Délibération du conseil municipal**

du **4 juillet 2013**

**n°15**

**page 1/1**

**RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD**

**OBJET : Rapport des administrateurs de la société d'équipement du Poitou (S.E.P.)  
Année 2012**

*Mesdames, Messieurs,*

*La Société d'Équipement du Poitou (S.E.P.) dispose d'un capital social de 762 196,07 €, reparti en 50 000 actions de 15,24392 €. La Commune de Châtellerault possède 18,04 % des parts de la S.E.P., et pour mémoire, la CAPC, 4,51 %, et la ville de Naintré 1,86 %. La Commune de Châtellerault est représentée au conseil d'administration par 3 administrateurs, sur 18 au total.*

*Les comptes clos au 31 décembre 2012 ont été approuvés lors de l'assemblée générale ordinaire le 27 juin 2013.*

*Lors de l'année 2012, la SEP a été retenue sur 12 opérations (cf. pièce annexée, page 24) : 1 opération d'aménagement de zone économique ; 5 opérations de superstructures en A.M.O. ; 3 opérations de superstructures en mandat ; 3 missions d'étude de programmation.*

*Le résultat net comptable s'établit en négatif à - 14 112 €. Le chiffre d'affaires net de 2012 a été de 5 999 489 €, contre 6 460 090 € l'année antérieure. Le résultat étant affecté aux capitaux propres de l'entreprise, ceux-ci s'élèvent à 777 281 € en fin d'exercice 2012.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article L 1524.5 du code général des collectivités territoriales relatif à la participation des collectivités locales et de leurs représentants aux instances des sociétés d'économie mixte,

**CONSIDERANT** les pièces relatives aux comptes de la société pour l'année 2012,

Le Conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'approuver le rapport d'activités de la Société d'Équipement du Poitou concernant le dernier exercice connu au 31 décembre 2012, dont une copie est jointe à la présente délibération.

**UNANIMITE**

Certifiée exécutoire  
Par le maire de CHATELLERAULT  
Transmis à la sous-préfecture, le 08/07/2013, n° 5008  
Publié au siège de la mairie, le 09/07/2013

Pour ampliation,  
Pour le président et par délégation,  
La responsable du service juridique  
Nadège GROLLIER